Chez les Sténographes

LA DISTRIBUTION DES PRIX AUX ÉLÈVES DU COURS DE M. BROYANT

Nous avons publié hier le compte rendu de cette cérémonie.

Voici la liste des récompenses :

Cours supérieur. — 1re division. — Jeunes filles. — 1er prix d'excellence, ex-æquo. — Mlles Raymonde Becquereau, de Lille ; Marthe Candillier, d'Haubourdin ; — 2e prix d'excellence : Mlles Marguerite Delval, de Lille ; — 1er prix, ex-æquo : Mlles Fernande Covin, Aline Rigaux, de Lille ; — 2e prix, Mlle Mariette Prez, de Lille.

2e division. — Jeunes gens. — 1er prix d'excellence, ex-æquo : MM. Julien Castebèke, de Lille ; Henri Schoon, de Ronchin ; — 2e prix d'excellence : M. Auguste Legros, d'Armentières ; — 1er prix, ex-æquo, MM. Raymond Delestrée ; Raymond Manouvriez, Henri Thoillier, de Lille ; — 2e prix, ex-æquo, MM. Alfred Morillon, Charles Payelle, de Lille ; — 3e prix ex-æquo, MM. Georges Bosler, Gilbert Charlet, Robert Fruit, de Lille ; — 4e prix, ex-æquo, MM. Marcel Hiernaux, de Lille ; Kieken, de Wattignies ; — 5e prix, M. Maurice Lagache, de Ronchin.

Cours élémentaire. — 1re division. — Jeunes filles. — Prix d'excellence : Mlle Suzanne Breine, de Lille ; — 1er prix : Mlle Lucie Vol, de Lille.

Deuxième division. — Jeunes gens. — 1er prix d'excellence : M. Clément Contreras, de Lille ; — 2e prix d'excellence, M. Eugène Castelain, de Lille ; — 1er prix, ex-æquo, MM. Paul Liem, Gustave Ombrouck, de Lille ; — 2e prix, M. Maurice Messager, de Lille ; 3e prix, M. Emile De Geyter, de Lille ; — 4e prix, M. Georges Platel, de Lille.

Certificat de capacité. — L'ont obtenu degré supérieur : Mlles Raymonde Becquereau, Marthe Candillier, Fernande Covin, Marguerite Delval, F. Kuchler, de Tourcoing ; Mariette Prez, Aline Rigaux ; MM. Georges Bosler, Julien Castebèke, Gilbert Charlet, Raymond Delestrée, Robert Fruit, Marcel Hiernaux, Noël Kieken, Maurice Lagache, Auguste Legros, Raymond Manouvriez, Alfred Morillon, Charles Payelle, Henri Schoon, Henri Thoillier.

Degré élémentaire : Mlles Suzanne Braine, Lucie Vol ; MM. Eugène Castelain, Clément Contreras, Emile De Geyter, Paul Liem, Maurice Messager, Gustave Ombrouck, Georges Platel.

Je ne fume que le NIL

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MUTUALITÉ

L'élection du représentant des Sociétés libres de secours mutuels et Unions de sociétés libres (2e collège), aura lieu le dimanche 2 juillet.

On nous prie d'annoncer la candidature de M. J. Bastel, capitaine des douanes en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, administrateur des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais, secrétaire général des Prolétaires Prévoyants de la région du Nord, à Lille, rue Gauthier-de-Châtillon, 14.

LES ILLUMINATIONS DE L'ESPLANADE

Les travaux en vue des illuminations qui auront lieu à l'Esplanade sont préparés et dès maintenant on peut espérer qu'elles seront fort intéressantes.

La statue du général Négrier et le Pont-Napoléon, tous deux, dimanche soir, resplendiront d'un éclat particulier.

D'autre part, l'Emulation Chorale et la grande harmonie du Cercle Berlioz donneront, ce soir-là, des concerts qui, sans aucun doute, seront fort applaudis.

ROUBAIX

A l'Exposition Internationale

DU NORD DE LA FRANCE

L'Union Française de la Jeunesse

L'Union Française de la Jeunesse a commencé lundi, à trois heures, la série de ses travaux d'élèves en public, dans l'Ecole Ménagère du Village Flamand.

Une foule nombreuse n'a cessé de défiler jusqu'à six heures, devant les jeunes filles du cours de « coupe et d'assemblage », que dirigeait M. Lebloud, leur professeur.

Voici le programme des travaux qui auront lieu chaque jour de trois à six heures :

Mardi : Cours de broderie, professeur Mme Bernard Pilate ; mercredi : cours de couture et lingerie, Mme Leleux ; jeudi : composition décorative (Mlle Duval) ; vendredi : coupe et couture, Mlle Olivier ; samedi : cuisine et économie domestique, Mme Lefebvre.

Un Carrousel au Stadium

Le Comité du Carrousel a tenu jeudi soir sa première réunion générale.

Le règlement de la Grande Fête du 30 juillet a été arrêté. Nous le donnerons ultérieurement. Pour aujourd'hui annonçons qu'il a été décidé d'organiser un carrousel attelé doté de 1.500 fr. de prix, un carrousel monté avec 500 francs de prix et enfin un carrousel attelé pour dames avec 500 fr. de prix. Les organisateurs peuvent être assurés d'un succès sans précédent. Leur idée de faire revivre le carrousel monté est très heureuse et nous sommes persuadés qu'ils auront énormément d'engagés pour cette épreuve. D'autre part, le stadium sera trop petit ce jour-là, pour contenir la foule de spectateurs qui viendront voir rénover le vieux sport de nos pères.

CONTRE LE SECTIONNEMENT ÉLECTORAL DE ROUBAIX

En même temps qu'un bulletin de protestation, contre le sectionnement, la Section Roubaisienne du Parti Socialiste a fait distribuer hier matin, l'appel suivant en faveur du scrutin de liste :

Ouvriers de Roubaix,

Depuis 1900, la ville de Roubaix est au point de vue électoral municipal, divisé en cinq sections.

Ce découpage électoral de Roubaix est tout ce qu'il y a de plus arbitraire. Rien ne justifie le sectionnement dans notre ville. Roubaix forme un tout essentiellement homogène. Rien, en effet, ne sépare ses différents quartiers. Il n'y a dans notre ville aucune fortification, aucune limite naturelle qui sépare les quartiers. Chacun d'eux a les mêmes intérêts et les mêmes besoins.

Les Electeurs de l'Epeule ont des intérêts communs à ceux du Pile ou du Cul-de-Four, ceux du Fontenoy à ceux du Raverdi.

Pourquoi alors ce découpage arbitraire de notre ville ?

Tout simplement par intérêt politique. Pour permettre à un parti — celui de M. Motte — de fausser les élections municipales et d'occuper l'Hôtel-de-Ville, malgré la volonté maintes fois répétées depuis 10 ans, de la majorité du corps électoral.

Le groupe socialiste du Conseil Général a demandé de mettre fin à cette iniquité, en supprimant le sectionnement électoral et en rétablissant le scrutin de liste dans les élections municipales à Roubaix. La proposition est actuellement soumise à l'enquête.

MANIFESTATION DE PROTESTATION CONTRE LES RETRAITES OUVRIÈRES

Lundi soir, sur invitation des Syndicats roubaisiens, affiliés à la Confédération Générale du Travail, M. Jules Guesde, député de Roubaix, est venu faire, dans la salle de la Coopérative « La Paix », boulevard de Belfort, une conférence sur les Retraites ouvrières.

Un public assez nombreux assistait à la réunion, ouvrières et ouvriers y ayant été invités par un manifeste qui disait :

« Chacun de vous doit y assister parce que vous êtes tous intéressés dans l'application de cette loi et il faut montrer aux défenseurs et admirateurs de cette loi de bluff que vous n'acceptez pas des retraites de famine et que vous réclamez votre dû, des retraites qui vous permettent de vivre. »

L'ÉTAT DE NOS RUES

On nous communique la lettre suivante adressée au Maire de Roubaix :

Monsieur le Maire,

Les habitants soussignés de la rue du Grand-Chemin, ont l'honneur de vous exposer ce qui suit :

Par suite du mauvais état du pavé de cette rue, les riverains, comme les passants du reste, sont en tout temps incommodés.

1° S'il pleut, les ornières conservent l'eau, et alors les voitures à autos éclaboussent les maisons, toutes peintes en blanc.

2° Après la pluie, c'est pis encore ; car l'eau des ornières est devenue boue, et malheureux sont les passants qui n'ont pu se garer en temps.

3° Enfin, si le temps s'est mis au beau, et le pavé devenu sec, c'est une poussière qui s'est formée, et qui, soulevée, soit par le vent, soit à chaque passage du tramway ou des autos, enveloppe et aveugle les piétons, tout en noircissant les façades en quelques semaines.

Nous nous permettons d'appeler l'attention de la Municipalité sur ce quartier important déshérité sous ce rapport ; car, si nous voyons la Place et les rues avoisinantes arrosées par le service public, par contre, c'est tout à fait exceptionnellement que nous voyons arroser cette longue et importante rue du Grand-Chemin, qui passe, du reste, en ville, pour la rue la moins propre de Roubaix.

En terminant, nous vous serions obligés, Monsieur le Maire, si votre Administration voulait bien donner des ordres pour « faire arroser », et « aussi balayer », la rue du Grand Chemin.

Et, pour la réfection du pavé qui est « en si mauvais état », comme c'est une voie départementale, nous vous serions reconnaissants de vouloir bien vous faire l'interprète de notre réclamation près du département.

Recevez, Monsieur le Maire, etc.

(Suivent les signatures de « tous » les habitants patentés de la rue du Grand-Chemin.)

UN ANCIEN MINISTRE A ROUBAIX

A l'occasion de leur réunion mensuelle, les membres de la Fédération Nationale des commerçants et industriels sont venus, lundi, visiter l'Exposition Internationale du Nord de la France, sous la conduite de leur président, M. André Lebon, ancien ministre du Commerce sous le ministère Méline.

Dans la grande salle des mariages de l'Hôtel de Ville, ayant à ses côtés MM. les adjoints Chatteleyn, Bayet, Dewitte et Leblanc, M. Eugène Motte, maire, a reçu très aimablement les excursionnistes, et des paroles cordiales furent échangées.

Au cours du banquet qui eut lieu ensuite au Grand Hôtel, M. Georges Blondel, professeur à la Sorbonne, a fait une très captivante causerie sur l'Exportation.

Le reste de la journée s'est passé à l'Exposition.

Nous ne pouvons pas en dire plus, la presse n'ayant pas été avisée de cette excursion.

A LA FRATERNITÉ

Une fillette de trois ans, Marie Dilg, rue du Tilleul, cour Axembre, 8, jouait sur un lit, avec son petit frère. Celui-ci l'ayant poussée, elle tomba sur le sol et se fractura la cuisse droite.

— En jouant, Raymonde Desurmont, 12 ans, rue des Récollets, cour D'Hondt, est tombé et s'est fracturé l'avant-bras droit. Les deux blessés sont à la Fraternité.

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DES ANCIENS ÉLÈVES DES ÉCOLES PUBLIQUES DE ROUBAIX

La VIIIe Fête des Ecoles aura lieu le dimanche 25 courant, à 11 h. du matin, dans la Salle des Fêtes de l'Institut Turgot.

Cette fête qui sera présidée par M. Bourbon, inspecteur de l'Enseignement primaire, officier de l'Instruction publique, comprendra une causerie sur l'Ecole Laïque et le rôle des Associations par M. Deneubourg, instituteur, officier d'Académie.

SYNDICAT GÉNÉRAL DES ENTREPRENEURS DU BATIMENT DE ROUBAIX ET COMMUNES LIMITROPHES

Voici le programme de la journée du Congrès des Entrepreneurs du Nord de la France :

Jeudi 22 juin. — A 11 heures, réception des membres du Congrès par l'Administration Municipale de Roubaix, suivie de la visite de l'Hôtel de Ville et de l'Assemblée générale de la Fédération des Entrepreneurs du Nord de la France. Cette assemblée sera présidée par M. Villemin, président de la Fédération Nationale des Entrepreneurs de France.

A 1 heure 1/2, banquet au restaurant français dans l'Exposition, suivi de la visite de l'Exposition Internationale du Nord de la France.

TOURCOING

PAS ECOUTÉ

Le Comité catholique doit remarquer que son influence diminue tous les jours à Tourcoing. Les messieurs qui font partie de ce Comité avaient fait appel aux Tourquennois pour les inviter à pavoiser leurs maisons dimanche. Quelques rares catholiques dans le centre de la ville avaient répondu à l'appel. Les autres rues de Tourcoing étaient vierges de bannières.

Pas écouté le Comité Catholique !

Tant mieux !

VOL D'ÉCHALOTTES

Des malfaiteurs se sont introduits dans le jardin de M. Tournois Adolphe. Ils ont dérobé des échalottes pour une valeur de 60 francs. Une enquête est ouverte.

RESPECTEZ LES AGENTS !

Une contravention a été dressée à Leclercq Désiré, rue des Champs, 2 ter, pour outrage à l'agent de police Boissot.

JARDIN DU PALAIS DE JUSTICE, RUE DE GAND

Soirée de Gala du dimanche 25 Juin 1911

La Musique Municipale de Tourcoing, qui s'est définitivement placée parmi les grandes Associations artistiques de la région, et qui compte 120 exécutants admirablement stylés, donnera un concert au profit des Dames Charitables.

Nous relevons au programme :

1° « La Veuve Joyeuse » (Marche des Femmes), de F. Lehar, qui est extraite de la célèbre opérette. Légère et gracieuse, elle est une des plus belles pages de la partition.

2° « L'Ouverture du Roi d'Ys », du grand Maître Lillois E. Lalo, est un chef d'œuvre d'art et d'inspiration ; un trait de génie passe d'un bout à l'autre de cet ouvrage qui, à l'heure actuelle est considéré comme étant l'un des meilleurs du répertoire.

3° Symphonie en ré majeur (1re partie), de Beethoven, restera l'une des meilleures œuvres classiques de l'illustre compositeur.

4° Sérénade Egyptienne, de P. Lincke, écrite avec une distinction spéciale, contentera, même, les profanes.

Les numéros 5 et 6 du programme sont occupés par deux célèbres chœurs que chanteront les Crick-Sicks, nous y reviendrons demain.

Le concert se terminera par la cantate : « Aux Morts pour la Patrie », de P. Viardot, qu'interpréteront les Crick-Sicks, avec accompagnement de la Musique Municipale ; cette œuvre d'une inspiration générale, transcrite par le sympathique directeur, M. Eustace, compositeur de grand talent, laissera la meilleure impression aux nombreux auditeurs qui se presseront dimanche prochain dans le coquet jardin de la rue de Gand.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'INSTITUT COLBERT

Une coïncidence de date fait que l'excursion de l'Amicale Colbert à Bois-Joly a lieu le même jour que la Fête de bienfaisance des Dames Charitables.

Dans ces conditions et pour ne nuire en rien, au succès de cette Fête dont le but est si louable, la Commission de Colbert a décidé de reporter à 8 jours, sa sortie familiale. Celle-ci aura donc lieu le 2 juillet.

Rien de changé au programme : Départ de Tourcoing vers 8 heures. Visite au Bois ; Dîner sur l'herbe ou au restaurant. Récréations diverses. Bal champêtre, etc.

Le coût du voyage est de 1 fr. 80.

Les adhésions sont reçues dès maintenant : A l'Ecole ; Café Bonte ; Café du Builly, ou chez tout commissaire de l'Amicale.

ÉCOLE PRATIQUE ET MÉNAGÈRE

Concours pour l'attribution des bourses accordées par l'Etat, aux jeunes filles désirant fréquenter l'Ecole : Le lundi 3 juillet, à 7 heures 3/4 du matin. (A la Préfecture de Lille.)

Epreuves à subir : Section Commerciale : Orthographe, questions de grammaire, composition française (récit ou lettre d'un genre simple), écriture, arithmétique, Histoire de France, géographie de la France.

Section Industrielle : Orthographe, questions de grammaire, composition française (récit ou lettre d'un genre simple), écriture, arithmétique, dessin linéaire, questions d'Histoire, géographie de la France.

Les bourses accordées pourront varier entre 100 et 500 fr.

Les demandes d'inscription devront parvenir à la directrice de l'Ecole avant le 22 juin.

Westende-Bains Grand Hôtel Bellevue, tout 1er ordre, chambre et pension petites tables 11 à 17 fr., tout compris. no.2133

AUTOUR DE LILLE

LA MADELEINE

Incendie. — Le feu a pris lundi, vers midi et demi, à la filature de MM. Delesalle frères, rue Pasteur. Les dégâts ont été peu importants.

SAINT-ANDRÉ

Noyé. — On a retiré du canal de la Deûle, dimanche, à 8 heures du matin, le cadavre de Louis Catelle, né à Roubaix, le 2 août 1867, journalier, sans domicile fixe. Catelle était employé comme bouvier à l'Abattoir. Il était quelque peu déséquilibré. On croit à un suicide.

HELLEMMES

Nécrologie. — Samedi ont été célébrées, au milieu d'une affluence nombreuse les obsèques de M. Paul Menneches, secrétaire-adjoint de l'Association Fraternelle des Anciens Militaires. Au cimetière, M. Hocquenghem, président de cette Société, a prononcé le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

Mes fonctions de Président de l'Association Fraternelle des Anciens Militaires, m'imposent le pénible devoir de saluer la dépouille mortelle de notre secrétaire-adjoint et ami Paul Menneches.

C'est avec émotion que je viens rendre un dernier hommage à l'homme de bien qui vient de disparaître, à la fleur de l'âge, trop tôt ravi à l'affection de tous.

Natif de cette commune où il a toujours vécu, Paul Menneches, fit montre, dès sa jeunesse, d'une intelligence supérieure et nombreux furent ses succès scolaires en même temps que croissaient ses qualités de cœur et d'esprit.

Frappé dans ses affections les plus chères, à l'âge où les jeunes gens apprennent à connaître la vie, par une longue et terrible maladie qui retint sa mère immobilisée pendant de longues années, c'était un spectacle réconfortant que de voir ce grand et fort garçon se dispenser volontairement des plaisirs de son âge, pour prodiguer les soins les plus éclairés et les plus intelligents à sa pauvre maman, donnant ainsi le plus pur exemple du dévouement filial.

Les connaissances diverses qu'il avait acquises, son robuste bon sens, son énergie, son entrain et sa gaîté le faisaient désirer par toutes les Sociétés de la ville et ses talents étaient appréciés par tous.

Incorporé au 145e d'infanterie, il obtint rapidement les galons de sergent et il quitta le régiment en emportant l'estime de ses chefs et l'amitié de tous ses camarades.

A sa rentrée, il reprit du service à la Compagnie du Nord.

Ses qualités le firent distinguer de ses chefs et nul doute que si la mort impitoyable n'était venue faucher avant l'heure, ce travailleur aussi modeste que courageux, il ne fut parvenu aux emplois supérieurs.

Pour mettre à profit ses moments de loisir, Paul Menneches ne trouva rien de mieux que de s'employer à la cause des malheureux et des déshérités. Nul mieux que lui ne s'entendait pour secourir et aider l'infortune et nombreuses sont les familles nécessiteuses qui lui doivent une lueur de bonheur dans leur vie de misère.

Que ce soit, à la Société Philharmonique, à la Société Lyrique, à l'Association des Anciens Militaires, à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers, toujours et partout il fut le premier pour les pauvres, pour la mutualité, pour le drapeau.

Je dois à la mémoire de Paul Menneches, un témoignage public de reconnaissance pour la part active prise par lui à l'élévation de ce Monument érigé en ce cimetière à la mémoire des Enfants d'Hellemmes morts pour la Patrie ou sous les drapeaux ; car il fut l'âme du Comité.

La délicatesse des sentiments de notre ami s'alliait à une grande modestie et il poussait toujours le dévouement jusqu'à l'abnégation, n'ayant que le souci du bien-être de sa petite famille.

Depuis quelques mois, la terrible maladie qui devait l'emporter le tenait éloigné de nos réunions dont il aimait toujours entendre parler et c'est avec une grande fermeté d'âme et une vaillante résignation qu'il endurait ses souffrances, réconfortant sa famille, s'oubliant toujours pour ne penser qu'aux siens.

Paul Menneches, ton souvenir vivra toujours parmi nous, ta mémoire subsistera dans nos assemblées et nous nous rappellerons sans cesse ta vie, trop courte hélas, pour tes concitoyens, et pourtant si féconde en bonnes actions et en nobles exemples.

Paul, puisse la nombreuse assistance qui manifeste sa sympathie en se pressant autour de ta dernière demeure, apporter quelqu'adoucissement à la douleur de ta veuve éplorée, de ta fille si chérie, de tes parents tant aimés.

Tu fus un bon fils, un bon époux, un bon père et un bon citoyen. Repose en paix.

Au nom des Membres de l'Association Fraternelle des Anciens Militaires, Paul Menneches, adieu !

Succès scolaires. — Ecole Fénelon, 25 élèves reçues. 1er prix départemental, Jeanne Lebecq. (Directrice, Mlle P. Maurice). — Ecole Carnot, 38 élèves reçus. 2e prix, Inghelte Maurice ; 3e prix, Thullier Pierre. (Directeur, M. Virieux). — Ecole Berthelot, 21 élèves reçus. (Directeur, M. Deman). — Ecole Sévigné, 17 élèves reçues. (Directrice, Mlle Lossignol).

Entre époux. — La concorde ne règne pas toujours au sein du ménage Deconinck et fréquemment des discussions très graves éclatent. Celle qui eut lieu samedi soir fut plus violente que toutes les autres. Au paroxysme de la colère Deconinck s'empara d'une chaise et d'en frapper sa femme. La malheureuse a eu le bras fracturé et on a dû la transporter à l'hôpital Saint-Sauveur.

FOURNES-EN-WEPPES

A l'Ecole supérieure de Fournes. — Dimanche se sont réunis les membres du Comité de l'Association Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole supérieure de Fournes, sous la présidence de M. Alfred Richart.

M. Gombert, directeur, a tenu à présenter ceux-ci aux élèves réunis dans la salle des fêtes, félicitant les anciens de l'appui moral qu'ils donnent à l'école et du bien qu'ils font chaque année en attribuant des bourses à des élèves nécessiteux.

M. Richart, après avoir remercié M. Gombert de son excellent accueil, a démontré les bienfaits de l'Association prouvant aux jeunes que leur rôle, à eux qui seront instruits et forts, sera de soutenir les faibles et les souffrants, de remédier autant que possible aux inégalités qu'une fraternité bien entendue, seule, peut atténuer, sera enfin d'appliquer les principes supérieurs et sacrés de la solidarité humaine.

C'est faire preuve de fraternité et de solidarité, a-t-il dit, que d'adhérer à l'Association des anciens qui ne poursuit qu'un but : faire le bien et qui ne pratique qu'un culte : celui des mains ouvertes, des cœurs unis.

M. Frémaux a ensuite à son tour invité les jeunes qui vont quitter les bancs de l'école à y revenir souvent, prouver leur reconnaissance à leurs maîtres et montrer ainsi qu'ils ne sont pas des ingrats.

MM. Jumel, Thoorès, Morand, Lefebvre et Marsy ont, tour à tour, expliqué les bienfaits de l'œuvre de solidarité à laquelle ils sont associés, puis M. Gombert a réuni les membres du Comité dans un banquet intime.

ARMENTIÈRES

Chute. — Lundi après-midi, vers 4 heures, M. Gustave Bouxom, 39 ans, plafonneur, rue Saint-Louis, est tombé d'une hauteur de 7 mètres dans la propriété de M. Lambert. Il eut l'avant-bras gauche fracturé.

BONDUES

Le Conseil Municipal se réunira, vendredi prochain, 23 juin, à 4 heures du soir.

ASCQ

Enquête de commodo et incommodo est ouverte, relativement à une demande de MM. Bernard-Droulers et Toulemonde, distillateurs à Ascq, tendant à l'établissement d'un embranchement allant de la gare à leur usine. Les observations sont reçues à la Mairie.

LANNOY

Récompenses officielles. — M. le général commandant la subdivision de Lille, a fait remettre au président de la société municipale de gymnastique « La Lannoyenne », S. A. G., 5 médailles de bronze et une médaille d'argent grand module, destinées aux membres de cette société qui se seront le plus distingués au cours de l'année.

NORD

DOUAI

Chez les Bateliers. — *Dimanche a eu lieu* une réunion du Groupement général de la Batellerie. Des dissentiments avaient éclaté depuis longtemps entre le président, M. Choleau et son secrétaire, M. Vandevoir. Plusieurs membres du Comité-Directeur ayant pris parti pour ce dernier, le campagne menée contre M. Choleau indisposa vivement un grand nombre de membres du Syndicat qui avaient gardé le souvenir du dévouement manifesté par le président dans les débuts difficiles du Syndicat. Une réunion de 308 mariniers, tenue à Dunkerque, demanda la réunion d'une assemblée générale. Les membres du Comité-Directeur ayant été nommés contrairement aux statuts, l'assemblée générale devait avoir pour mission de statuer sur cette irrégularité et en même temps de trancher les différends qui divisaient les syndiqués. Cette assemblée se réunit dimanche, salle Duval. Au bureau siégeaient M. Choleau, entouré des membres du Comité-Directeur et de MM. Painlevé, Lévy, Ullmann, d'Hooghe et Vandevoir. 200 mariniers environ y assistaient. Après une discussion orageuse, où l'assemblée manifesta à plusieurs reprises sa sympathie pour M. Choleau et sa confiance dans les explications qu'il opposait aux critiques de M. Painlevé, celui-ci quitta la salle suivi de MM. Lévy Ullmann, Vandevoir et de cinq ou six membres du Comité et d'une dizaine de bateliers. Après leur départ, l'assemblée ayant manifesté sa confiance en son président et sa reconnaissance envers M. Painlevé tout en déplorant que celui-ci ait accueilli sans preuves suffisantes les accusations portées contre M. Choleau, annula le vote qui avait précédemment nommé huit des neuf membres du Comité, contrairement aux statuts.

Elle procéda ensuite à une élection régulière à bulletins secrets et nomma MM. Leclercq, J.-D. Vandeville, Blanchart, Broutin Léonard, Cannet, Houlers, Zègre et Charlemagne Vandeville et réélut à l'unanimité comme président M. Choleau. Elle modifia les statuts et prononça la révocation du secrétaire.

Une réunion du Comité eut lieu à la suite de l'assemblée générale pour la constitution du bureau : Ont été nommés vice-présidents : MM. Jean-Baptiste Leclercq et Vandeville-Blanchart. M. Charlemagne Vandeville a été nommé secrétaire.

Ces décisions, qui, semble-t-il, rétabliront la paix dans le Syndicat, ont produit la plus favorable impression au marché de Douai du lundi matin, où elles ont été longuement commentées par les mariniers.

Fidèles à notre principe d'impartialité, nous reproduirons, s'il y a lieu, les déclarations des dissidents.

Les courageux. — Les sapeurs aérostiers Liardin et Max Dewèvre, ce dernier originaire de Lille, ont arrêté à la porte d'Esquerchin, un poney emballé qui entraînait à sa suite une voiture anglaise.

L'équipage est chez M. Glineur, garde-chasse au faubourg d'Esquerchin.

Les odeurs de Corbehem. — M. le Maire de Douai a adressé samedi, à M. le Préfet du Pas-de-Calais, à Arras, le télégramme suivant :

« Malgré promesses, sommes toujours empoisonnés par l'usine de Corbehem. Aujourd'hui, notamment, l'air est irrespirable. Vais devoir, en présence inaction administrative, en référer à M. le Ministre de l'Intérieur. »

BERTIN, maire.

MARCHIENNES

Les fêtes de la semaine. — A 3 heures et demie, mardi 20 juin, en face de la Tréfilerie, course à pied, 20 francs de prix.

De 5 à 6 heures du soir, promenade militaire par la musique municipale et la subdivision des sapeurs-pompiers ; tir réduit au fusil Jouvel pour les musiciens et les sapeurs-pompiers, 40 francs de prix.

Jeudi, jeu de grosse à 4 heures du soir, 40 francs de prix. L'inscription se fera chez M. Victor Bonnet, rue du Hazard.

De 8 heures et demie à 9 heures et demie du soir, place Gambetta, grand concert par l'harmonie municipale et la musique des sapeurs-pompiers.

Dimanche 25 juin, à 10 heures et demie du matin, place Gambetta, grand concours international de coqs entre 64 parties, 3.220 francs de prix dont 980 francs offerts par la commission.

Pour le règlement et la liste des sociétés prenant part au concours, consulter les affiches spéciales.

Grands bals chez M. Caquant Julien, rue Auguste-Malon, et chez M. Colpin-Huart, Grande-Place.

VALENCIENNES

SAINT-AMAND

Conseil municipal. — Réunion à l'Hôtel de Ville aujourd'hui 20 juin, à 8 heures du soir.

CAMBRAI

PAILLENCOURT

Noyé identifié. — Le noyé retiré du canal de la Sensée, le dimanche 11 juin, est J.-B. Bertrand, 68 ans, originaire de Naves. Il souffrait, ce qui fait conclure à un suicide.

Feuilleton du 20 juin — N° 82

Belle-Rose

Par Amédée ACHARD

Suzanne écouta ce petit discours les yeux attachés sur ceux de la supérieure. Les paroles en étaient douces comme du miel, mais elles étaient amères au cœur, parce qu'elles ne venaient pas du cœur. Suzanne était naturellement pieuse et sincère, toutes les choses qui lui semblaient affectées et qui mêlaient au mensonge les couleurs de la religion lui répugnaient doublement; elle ne put s'empêcher, franche comme elle l'était, de montrer dans sa physionomie l'impression pénible que lui faisait cette espèce de tirade où l'habitude était pour tout et la conviction pour rien. La mère Evangélique s'en aperçut et rougit ; mais en même temps qu'elle acquérait une bonne opinion de l'esprit de la prisonnière, elle sentit croître son aversion pour elle. Le regard qu'elle lui jeta le lui prouva bien. Ce fut un éclair ; le visage de la mère Evangélique redevint bientôt plus pâle que le marbre, et de sa colère il ne resta qu'un léger froncement de sourcils.

— Ma fille, reprit-elle d'une voix brève, votre conversion sera l'œuvre de Dieu ; vous m'êtes confiée par M. de Louvois, j'ai fait répondre à M. de Louvois qu'il pouvait compter sur mon zèle et mon dévouement ; je prierai notre sainte mère pour que sa grâce vous touche. Adieu, ma fille.

La supérieure se retira, et bientôt après une sœur vint prendre Suzanne pour la conduire à la chambre qui lui était destinée. Tandis que ces choses se passaient au couvent des dames de la rue du Cherche-Midi, Claudine attendait, dans une mortelle inquiétude, le retour de Suzanne. Les heures s'écoulaient, et Suzanne ne revenait pas. Vers midi, n'ayant vu ni lettre ni personne, Claudine, n'y tenant plus, sortit de l'hôtel et courut chez M. de Louvois. A force de questionner les huissiers qui allaient et venaient de tous côtés, elle apprit que Mme d'Albergotti était partie en carrosse avec un gentilhomme de la suite de M. de Louvois. Cette nouvelle n'était pas de nature à diminuer ses craintes. Que voulait-on faire de Suzanne ? où l'avait-on conduite ? La cour était pleine de gens de toutes sortes qui entraient et sortaient, à toute minute un carrosse partait ou arrivait à grand bruit, les laquais jouaient aux dés en attendant leurs maîtres ; personne ne prenait garde à Claudine. La pauvre fille, brisée de lassitude, repoussée par ceux-ci, raillée par ceux-là, en proie à mille craintes, finit par s'asseoir sur un petit banc dans un coin, où elle se prit à pleurer. Elle était en train de s'essuyer les yeux, ce qu'elle faisait déjà pour la dixième fois, lorsqu'elle fut tirée de son isolement par une voix qui l'appelait. Claudine releva la tête et reconnut le caporal Grippard. Dans l'état d'agitation où elle était, la bonne figure de Grippard lui parut la meilleure et la plus aimable qu'elle eût jamais vue.

— Oh ! mon Dieu ! dit-elle en se redressant sur ses deux petits pieds, c'est le ciel qui vous envoie !

— Ma foi, mademoiselle, j'irai brûler un cierge au saint qui me vaut cette bonne fortune, répondit Grippard avec une grâce militaire qui, en toute autre occasion, eût fait sourire Claudine.

— Monsieur Grippard, reprit la jeune fille, vous allez me venir en aide ; d'abord je ne sais plus que devenir.

— Eh ! mon Dieu ! vous me dites cela d'un air tout singulier ; que vous est-il donc arrivé ?

— Vous ne savez donc pas ? on m'a enlevé Suzanne !

— Suzanne ! répéta Grippard d'un air surpris.

— Eh oui ! madame d'Albergotti !

— La dame qui, avec mon ami La Déroute, s'est employée pour faire échapper mon capitaine ?

— Elle-même.

— Et à qui mon capitaine avait l'air de tant tenir ?

— Justement.

— Et qui diable peut s'être avisé d'avoir fait ce beau coup-là ?

— M. de Louvois.

— Aie ! fit Grippard d'un air tout épouvanté.

— Vous allez m'aider à la retrouver, n'est-ce pas ?

— Je ne demande pas mieux, mais que voulez-vous que fasse un pauvre diable d'ex-caporal contre un ministre ?

— C'est égal, vous m'aiderez toujours.

— Très volontiers ; le capitaine Belle-Rose est un brave soldat qui ne m'a pas toujours puni toutes les fois que je l'ai mérité ; cette dame que vous appelez Mme d'Albergotti l'a servi de tout son pouvoir ; eh bien, ventrebleu ! je la servirai de toutes mes forces.

Claudine aurait volontiers embrassé Grippard sur les deux joues, tant elle se sentait aise de se voir un ami.

— Il faut d'abord savoir où on l'a conduite, reprit-elle.

— On le saura en furetant dans cette grande caserne d'hôtel ; je trouverai bien quelque camarade ou quelque laquais qui aura des connaissances parmi les huissiers ou les commis. J'ai de bonnes jambes et ma langue n'est pas trop mauvaise, vous verrez.

— Aussitôt que vous aurez appris le lieu de sa retraite, vous viendrez m'en instruire ?

— Parbleu ! puisque c'est pour vous que je le demanderai.

— Et vous ne perdrez pas une minute ?

— Pas une seconde.

Claudine rentra dans l'hôtel de la rue de l'Oseille, un peu moins troublée qu'elle ne l'était au moment où elle avait rencontré Grippard. Les malheureux s'accrochent à toutes les branches. Grippard était la branche de Claudine. Grippard était un homme consciencieux qui accomplissait loyalement tout ce qu'il promettait ; malheureusement, il avait plus de loyauté que d'esprit, et il ne réussissait guère dans les choses où il fallait de la ruse. Il s'installa devant l'hôtel de M. de Louvois et se mit bravement à interroger les laquais, les huissiers, les piqueurs et toute la valetaille qui affluait par-là. La moitié de ce monde-là ne comprenait rien à ce qu'il demandait ; l'autre n'y répondait pas ; mais Grippard ne se décourageait pas pour si peu et recommençait de plus belle. Quand vint le soir, il s'en alla rendre compte à Claudine de ses démarches et de leur insuccès, ce fut la même chose le jour suivant. Claudine à chaque visite pleurait de tout son cœur et priait Grippard de ne pas l'abandonner. Grippard lui promettait tout ce qu'elle voulait et courait s'installer derechef dans cette cour maudite où l'on voyait tant d'uniformes, que c'était à peu près comme un camp. Il s'y tenait donc, planté sur ses jambes, épiant la venue d'un visage nouveau qu'il pût interroger, lorsqu'il aperçut Bouletord qui descendait le grand escalier avec un air de capitan merveilleux à voir. Le brigadier avait l'un des poings sur la hanche, et de son autre main il frisait sa moustache. Jamais son chapeau n'avait été posé si de travers, jamais son épée n'avait si fièrement battu ses mollets, jamais ses bottes ne s'étaient appuyées si carrément sur le pavé : c'était un homme qui triomphait des pieds à la tête. Grippard avait vu Bouletord le jour de l'expédition de Villejuif, mais Bouletord n'avait pas vu Grippard qui était déguisé. Le caporal n'hésita pas et aborda résolument son camarade.

— Bonjour, brigadier, lui dit-il.

— Maréchal des logis, s'il te plaît, répondit Bouledord d'un air superbe.

— Ah diable ! nous montons en grade, à ce qu'il paraît.

— C'est M. de Louvois que je viens de voir, qui m'a nommé à ce grade. Il ne s'arrêtera pas là. Le ministre sait apprécier mes services.

En prononçant ces paroles, Bouletord semblait étouffer dans son habit; il parlait haut et tournait les yeux de tous côtés pour voir si personne ne le regardait. Grippard avait assez de sens pour comprendre que cet homme ne demandait qu'à être interrogé pour répondre. Il lui offrit d'aller boire une bouteille ou deux ensemble, et le maréchal des logis accepta, dans la double espérance de se rafraîchir et d'avoir un auditeur.

— Ainsi, reprit Grippard, quand ils furent assis devant la table d'un cabaret prochain, tu as vu le ministre ?

— Comme je te vois; il m'a donné vingt louis et m'a dit que j'étais un brave qu'il fallait pousser.

— Tu as donc fait toutes sortes de prouesses ?

— Je n'en ai fait qu'une, mais elle en vaut mille.

— Laquelle ?

— J'ai tué Belle-Rose.

Grippard laissa tomber le verre qu'il tenait à sa bouche.

— Tu as tué Belle-Rose ! s'écria-t-il.

— Oh ! quand je dis tué, je n'en suis pas tout à fait sûr; mais il doit être mort à l'heure qu'il est. Je lui ai mis une balle, tiens, là, ajouta Bouletord en appuyant le doigt sur le justaucorps de Grippard. Voilà ce qu'on gagne, continua Bouletord qui prenait le silence de son camarade pour de l'admiration, voilà ce qu'on gagne à lutter contre nous autres. L'homme est à peu près mort et la femme a son affaire.

— Quelle femme ? demanda Grippard d'un petit air innocent.

— Eh ! parbleu ! madame d'Albergotti.

— Elle est au couvent, celle-là.

— Quel couvent ?

— Ma foi, je n'en sais rien. C'est un couvent comme tous les couvents. Visitandines, ursulines ou bénédictines, qu'est-ce que ça fait ?

— C'est juste, fit Grippard

Bouletord commençait à être gris ; il quitta Mme d'Albergotti et retourna à Belle-Rose; au bout d'un quart d'heure, il avait narré six fois l'histoire de son coup de fusil. C'était plus que Grippard n'en voulait apprendre; il paya l'écot et courut chez Claudine.

(A suivre.)

La Santé est assurée aux Dames par l'emploi de la Fleur Alpine ; ses qualités toniques, son emploi facile et son odeur agréable la placent au premier rang parmi les antiseptiques pour la toilette intime. Supprime les flueurs blanches en quelques jours.

Le flacon 1 fr. 25, 2 fr. 25 francs. — Franco contre mandat de 11 fr. Dépôt à Deroubaix, Pharmacien à Roubaix. 6128